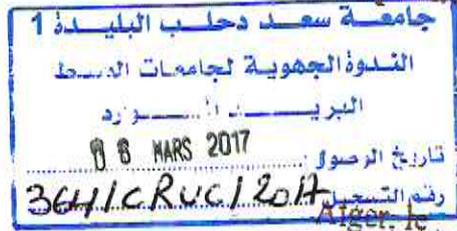


الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction de la Coopération et des
Échanges Interuniversitaires

N° : AAS /D.C.E.I.U/ 2017



Messieurs les Présidents des Conférences
Régionales des Universités
Centre. Ouest. Est

05 MARS 2017

Objet : Programme formation à l'étranger (PROFAS B*) 2017- 2018.

P.J : 07 documents.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération Algéro-Français (PROFAS B*) au titre de l'année universitaire 2017- 2018, dédiés aux doctorants non salariés, en phase de finalisation de thèse de doctorat.

J'ai l'honneur de vous transmettre en pièces jointes les documents concernant ce programme :

1. Appel à candidature.
2. Formulaire de candidature à une bourse doctorale 2017-2018.
3. Modèle de lettre d'accueil.
4. Attestation de non exercice d'une activité rémunérée.
5. Modèle de l'attestation de non bénéficiaire d'une formation résidentielle à l'étranger supérieure à 06 mois.
6. Attestation d'engagement.
7. Déclaration d'engagement à la signature d'une convention de co-tutelle de thèse.

Je vous prie de bien vouloir en assurer une large diffusion auprès des établissements relevant des Conférences régionales des universités du Centre, de l'Est et de l'Ouest, et de les inviter à en informer leurs doctorants non salariés (note, affichage, site web des établissements).

Les dossiers complets des candidatures répondant aux conditions d'éligibilité et aux critères réglementaires d'admissibilité au programme de formation résidentielle sont à faire parvenir à la DCEIU avant le 06 avril 2017 (délai de rigueur).

الرجاء
*
Considération distinguée